



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 08/2021\_BFC

Fiche de poste N° : <b>08/2021_BFC</b>	<b>Poste : Enseignant en BRIGADE DE FORMATION CONTINUE (BFC)</b>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	La Brigade de Formation Continue (BFC) est constituée d'enseignants PE amenés à remplacer un PE en stage de formation continue. L'enseignant de la BFC peut intervenir à tous niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des écoles maternelles, primaires et élémentaires de Polynésie française.
<b>Qualifications, connaissances et compétences requises</b>	Qualifications : être professeur des écoles ou instituteur, appartenant au corps des CEAPF. Connaissances : la connaissance de l'ensemble des programmes d'enseignement actualisés pour l'ensemble des cycles est incontournable. Compétences requises : disponibilité, engagement. Bonne condition physique.
<b>Missions</b>	Assurer le remplacement de l'enseignant en stage, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, dans l'ensemble des écoles de Polynésie française.
<b>Affectation/rattachement administratif</b>	Rattachement administratif au Département de l'Action Pédagogique et Educative (DAPE). Rattachement fonctionnel au Pôle Formation du DAPE.
<b>Modalités d'intervention</b>	Possibilité d'intervention dans tous les cycles, y compris les dispositifs expérimentaux. La durée des remplacements étant liée à la durée du stage de formation continue, cette durée n'excèdera pas une semaine, sauf pour : <ul style="list-style-type: none"><li>- Les stages de formation statutaire des Directeurs d'école nouvellement nommés (2 semaines de formation).</li><li>- Les situations exceptionnelles, liées aux difficultés de transport.</li></ul> Avantages : indemnités de remplacement conformes à la réglementation en vigueur en PF.
<b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b>	>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Fiche de candidature (cf. Annexe 1) portant l'avis de l'IEN.</li><li>- Curriculum vitae.</li><li>- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.</li></ul> >Le <b>dossier complet</b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1 <sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:gestco.brh1@education.pf">gestco.brh1@education.pf</a> ) >Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant > L'entretien se déroulera en deux temps : <ul style="list-style-type: none"><li>- exposé des motivations du candidat ;</li><li>- questionnement de la commission.</li></ul> <b><u>Date limite de dépôt de candidature : le 1<sup>er</sup> avril 2021 avant 12h</u></b> <b><u>Date des entretiens : Courant mois d'avril 2021</u></b>